



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

CENTRE EN PHILANTHROPIE

# Les nouvelles modalités de financement à impact sociétal

Prof. Henry Peter, directeur du Centre en Philanthropie (GCP)

Philipp Fischer, Academic fellow du GCP

Maison Internationale des Associations, Genève, le 11 février 2021

FONDATION  
HELENE & VICTOR  
BARBOUR

 EDMOND  
DE ROTHSCHILD  
FOUNDATIONS

Fondation  
de  
France

 FONDATION  
LEENAARDS

17 ✨ 96  
LOMBARD ODIER  
FONDATION

 SwissLife  
Stiftung Perspektiven

 UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

# Le Centre en philanthropie (GCP) en bref

- Centre académique créé par le rectorat de l'UNIGE en septembre 2017
- Approche interdisciplinaire, unique en Europe
- 3 axes: Enseignements, recherche et publications, événements ouverts à la Cité
- Interagit avec les différentes facultés de l'UNIGE
- Partenariat stratégique entre l'Université et d'importantes fondations philanthropiques suisses et étrangères
- Le GCP définit la philanthropie comme un don volontaire en faveur du bien commun, ce dernier étant désormais codifié par les Objectifs de Développement Durable (SDG)
- Pour les réalisations du Centre à ce jour, voir le site web: [www.unige.ch/philanthropie](http://www.unige.ch/philanthropie)

# Principaux axes de recherche

- **Fiscalité et philanthropie**
- ***Social entrepreneurship* , responsabilité sociale des entreprises (RSE) et objectifs de développement durable (SDG)**
- **Pourquoi donne-t-on ?**
- **La diversité dans la gouvernance du secteur *non profit***

# ENSEIGNEMENT – Cours semestriels

**Actuellement 5 cours semestriels dans 3 facultés, ouverts au public :**

- **La philanthropie et ses principaux enjeux juridiques, Dr. Neri-Castracane**
- **L'éthique de la philanthropie , Dr. Tieffenbach**
- ***The many faces of Philanthropy A*, Prof. Ugazio**
- ***The many faces of Philanthropy B: Regional Philanthropy*, Prof. Ugazio & Dr Monks**
- **La philanthropie culturelle et le droit, Dr. Bandle**

# ENSEIGNEMENT – Formation continue

- **Sept. 2021-Août 2022 – Nouveau *Diploma of Advanced Studies (DAS)* en Philanthropie** constitué de 2 Certificates of Advanced Studies(CAS) :
  - 1 CAS en philanthropie stratégique
  - 1 CAS en philanthropie opérationnelle
- **01-02-03.09.2021 - Masterclass 2021**, organisée en partenariat avec Swiss Philanthropy Foundation et le Center for Philanthropy Studies Basel (CEPS)

# PROCHAINS EVENEMENTS

- **25.03.2021** Philanthropy Lunch ***Philanthropy and emotions***  
Panel avec Prof. Cova et Prof. Brosch, modéré par Prof. Sander
- **29.04.2021** Philanthropy Lunch **Fondations actionnaires**  
Panel avec M. Philippe, V. Seghers, modéré par D. Bottge, Academic Fellow du GCP
- **20.05.2021** Philanthropy Series ***How to combine purpose and profits***  
Keynote speaker: Prof. Alex Edmans, London Business School

# CONTACT

## Centre en philanthropie

Uni Dufour

24, rue du Général-Dufour

CH-1204 Genève

W: [www.unige.ch/philanthropie](http://www.unige.ch/philanthropie)

T: + 41 22 379 76 18

Suivez-nous sur LinkedIn

**Un nouveau mode de financement**  
***Les social impact bonds***

# Plan

1. Introduction
2. Exemples de *social impact bonds* (SIB)
3. Aperçu schématique d'un SIB
4. Défis pour le développement des SIB

Annexe 1: Aperçu des enjeux d'un SIB sous l'angle du droit suisse

Annexe 2: Aperçu des enjeux d'un SIB sous l'angle de l'impôt anticipé suisse

# 1. Introduction

- Ces dernières années, certaines ONG ont pu bénéficier de l'émergence de nouvelles sources de financement, inspirées des marchés financiers, mais calibrées en fonction d'objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- A première vue, ces nouvelles modalités de financement ne sont pas réservées uniquement aux ONG de portée internationale, mais peuvent également revêtir de l'importance pour des associations actives à un niveau local:
  - Ces modalités de financement constituent des options intéressantes en vue de l'élargissement de la base de financement.
  - Elles présentent simultanément des risques de nature juridique et fiscale, mais également en termes d'indépendance et de gestion des relations avec les contributeurs.

## 2. Exemples de *social impact bonds* (SIB) (1/2)

**SOCIAL FINANCE** **one SERVICE**

Thursday 27 July 2017, London

**World's 1st Social Impact Bond shown to cut reoffending and to make impact investors a return**

- Independent evaluation determines that Peterborough Social Impact Bond reduced reoffending<sup>1</sup> of short-sentenced offenders by 9% in Peterborough; investors are repaid in full
- Programme highlights the value of sustainable investing and data-informed delivery to tackle deep-seated social issues
- Rapid global market growth since Peterborough Social Impact Bond launch in 2010 : 89 Social Impact Bonds in 19 countries mobilising £300+m for tackling social problems

Today, Social Finance and the One Service announce the success of the first ever Social Impact Bond in Peterborough to reduce reoffending among short-sentenced prisoners. Reoffending has been a persistent problem for the UK criminal justice system with national reoffending rates for short-sentenced offenders at around 60% when the Peterborough programme was designed.

The Peterborough Social Impact Bond reduced reoffending of short-sentenced offenders by 9% overall compared to a national control group. This exceeds the target of 7.5% set by the Ministry of Justice. As a result, the 17 investors in the Peterborough Social Impact Bond will receive a single payment representing their initial capital plus an amount that will represent a return of just over 3% per annum for the period of investment.

Source: <https://www.socialfinance.org.uk/sites/default/files/news/final-press-release-pb-july-2017.pdf>

### Sightsavers and partners launch innovative approach to funding cataract surgery

October 2017



Sightsavers and its partners have unveiled a new way of funding health care in low and middle income countries, with the aim of providing up to 18,000 cataract operations in Cameroon over the next five years.

The loan will provide funding for a new eye hospital in Cameroon

The Cameroon Cataract Development Impact Loan will bring together public and private investors alongside eye care delivery experts and charities, including Sightsavers.

Source: <https://www.sightsavers.org/news/2017/10/sightsavers-funding-cataract-surgery/>

## 2. Exemples de *social impact bonds* (SIB) (2/2)

### Création de la première «obligation à impact humanitaire» pour transformer le financement de l'assistance dans les pays touchés par des conflits

Communiqué de presse | 06 SEPTEMBRE 2017



Genève (CICR)– Le CICR a créé la toute première «obligation à impact humanitaire» afin de transformer la façon dont les services essentiels destinés aux personnes handicapées sont financés dans les pays touchés par des conflits.

Source: <https://www.icrc.org/fr/document/creation-de-la-premiere-obligation-impact-humanitaire-pour-transformer-le-financement-de/>



Canton de Berne

Insertion professionnelle des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire

### Premier financement privé de prestations sociales

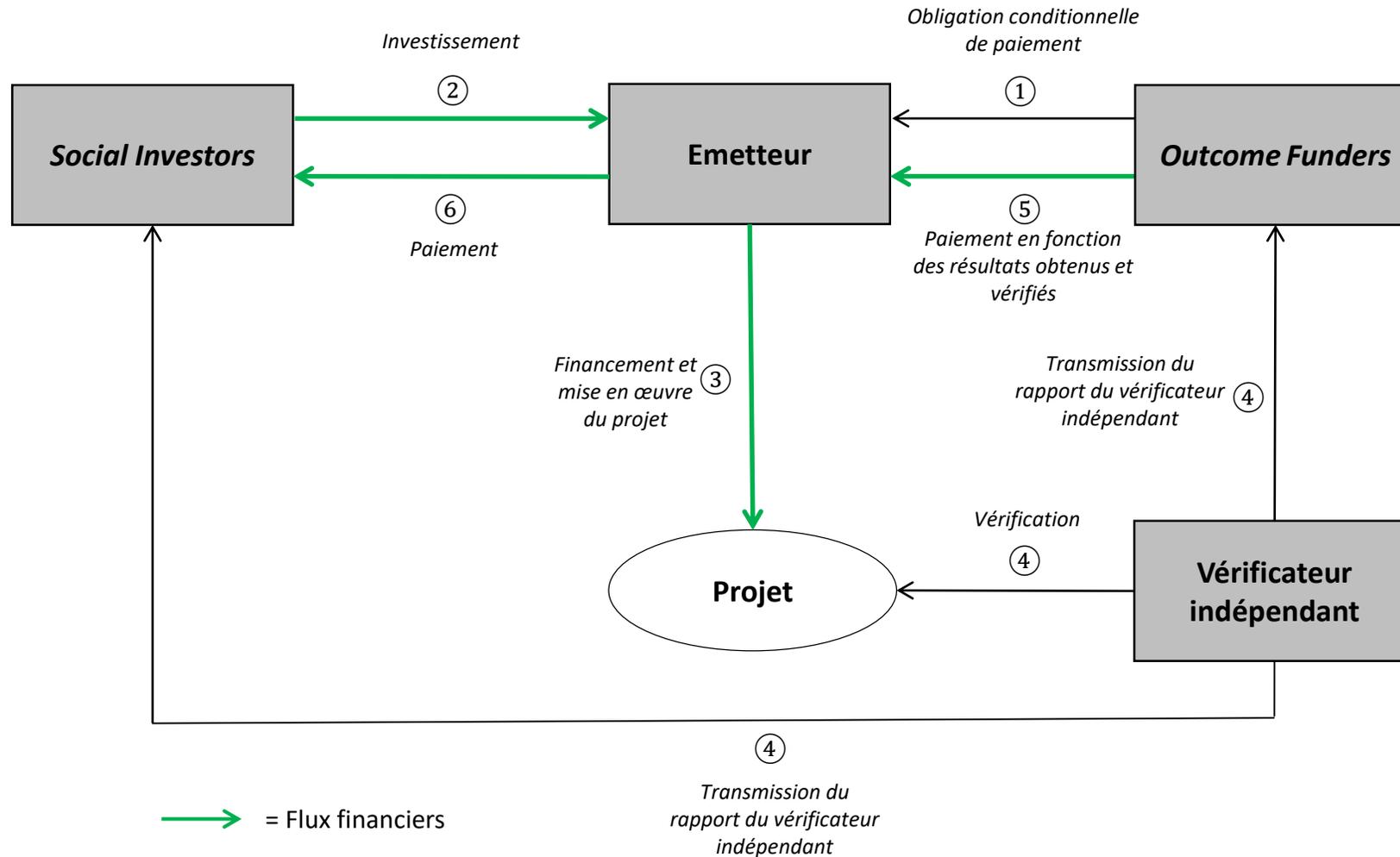
16 juin 2015 – Communiqué de presse; Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale

▼ Documentation

Veiller à l'insertion professionnelle rapide et durable des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire : c'est l'objectif que se fixent ensemble « Fokus Bern » – une initiative d'entrepreneurs bernois –, la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne et l'organisme caritatif Caritas Berne. En finançant le projet par un « Social Impact Bond », ou obligation à impact social, ils ouvrent la voie à une nouvelle forme de financement : des investisseurs privés préfinancent le projet, les pouvoirs publics en définissent les objectifs et en mesurent l'efficacité, et l'organisme caritatif le met en œuvre. En cas de succès, l'idée est que tous les partenaires en tirent un avantage financier.

Source: [https://www.be.ch/portal/fr/index/mediencenter/medienmitteilungen.meldungNeu.mm.html/portal/de/meldungen/mm/2015/06/20150615\\_1458\\_erstmals\\_finanzierenprivatesozialeistungsvor](https://www.be.ch/portal/fr/index/mediencenter/medienmitteilungen.meldungNeu.mm.html/portal/de/meldungen/mm/2015/06/20150615_1458_erstmals_finanzierenprivatesozialeistungsvor)

### 3. Aperçu schématique d'un SIB



## 4. Défis pour le développement des SIB (1/2)

### ▪ *Défis pour les émetteurs*

- Identification d'un projet (i) dont le "résultat" peut être vérifié et (ii) qui est "attractif" pour les *Social Investors*
- Nécessité de disposer d'un *know-how* au sein de l'émetteur (notamment en matière financière, légale et fiscale)
- Volonté et capacité à interagir avec des "externes", notamment (i) les *Social Investors* et (ii) le vérificateur indépendant
- Coûts de transaction (i) relativement importants et (ii) devant être supportés en amont du lancement du projet
- Identification des *Outcome Funders* et des *Social Investors*

## 4. Défis pour le développement des SIB (2/2)

### ■ *Défis pour les Outcome Funders*

- Volonté de financer ce type de projets (par opposition à des dons "classiques")
- Compatibilité avec les contraintes légales applicables aux *Outcome Funders*
- Risque réputationnel, par exemple appréciation critique du rendement offert aux *Social Investors*

### ■ *Défis pour les Social Investors*

- Détermination de la rentabilité escomptée compte tenu du contexte de l'investissement (par exemple dans une zone de conflit)
- Risque réputationnel, par exemple reproche de "spéculer sur un projet humanitaire"

## Annexe 1: Aperçu des enjeux d'un SIB sous l'angle du droit suisse (1/2)

- Qualification d'un SIB en droit suisse actuel:
  - Contrats (parallèles) de prêt?  
*ou*
  - Emprunt par obligations (au sens des articles 1156 ss CO)?
  - *Question additionnelle*: "dépôts du public" au sens de l'article 5 OB?

---

- Qualification d'un SIB sous l'empire de la LSFIn:
  - Instrument financier au sens de l'article 3 (a) LSFIn?
  - Valeur mobilière au sens de l'article 3 (b) LSFIn?

## Annexe 1: Aperçu des enjeux d'un SIB sous l'angle du droit suisse (2/2)

- Règles applicables à la distribution d'un SIB en droit suisse actuel:
    - Pas d'obligation de préparer un prospectus si placement privé
    - Nécessité de préparer un prospectus si l'offre est adressée à un "cercle indéterminé d'investisseurs" (article 1156 CO)
- 
- Règles applicables à la distribution d'un SIB sous l'empire de la LSFIn:
    - Préparation d'un prospectus (articles 35 ss LSFIn)?
      - Exception pertinente en pratique: seuil quantitatif pour le placement privé → moins de 500 investisseurs approchés (article 36 (1) (b) LSFIn)
    - Préparation d'une feuille d'information de base (FIB) (articles 58 ss LSFIn)?

## Annexe 2: Aperçu des enjeux d'un SIB sous l'angle de l'impôt anticipé suisse

- **Question principale: Est-ce que l'émetteur doit prélever l'impôt anticipé sur les rendements versés aux investisseurs?**
  - **Test 1:** Est-ce que l'émetteur est qualifié de "banque" au sens de l'impôt anticipé?
    - Plus de 500 prêteurs non-bancaires; et
    - Montant total de plus de CHF 5M.
  - **Test 2:** Est-ce que le SIB est une "obligation de caisse" au sens de l'impôt anticipé?
    - Plus de 20 prêteurs à des conditions variables; et
    - Montant total de plus de CHF 500K.
  - **Test 3:** Est-ce que le SIB est une "obligation d'emprunt" au sens de l'impôt anticipé?
    - Plus de 10 prêteurs non-bancaires à des conditions similaires dans le cadre d'une transaction unique; et
    - Montant total de plus de CHF 500K.

# Contact



**Philipp Fischer**

Avocat

OBERSON ABELS SA

[pfischer@obersonabels.com](mailto:pfischer@obersonabels.com)

+41 58 258 88 88